

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021 déposé 29 juin 2022

Conformément aux dispositions du Code municipal (art. 176.2.2), en cette séance ordinaire du conseil municipal du 29 juin 2022, je vous présente des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tel que vérifié par la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton. Celui-ci vous résume les principales activités qui se sont déroulées au cours de la dernière année.

L'exercice financier 2021 s'est soldé par un surplus consolidé de **379 528 \$**, résultant de revenus se chiffrant à **3 735 564 \$**, comparativement aux dépenses de **2 919 047 \$**, dont voici le détail :

| | |
|--|-------------------|
| Revenus | 3 735 564 \$ |
| Dépenses | (2 919 047 \$) |
| Investissement | (305 348 \$) |
| Remboursement dette | (277 953 \$) |
| Revenu net sur cession actifs | 19 221 \$ |
| Excédent affecté (utilisation surplus) | 133 993 \$ |
| Excédent non affecté (utilisation surplus libre) | 44 045 \$ |
| Réserve financière | (50 947 \$) |
| Résultat net : | 379 528 \$ |

Ce résultat net est majoré de 120 000 \$ puisque que le surplus accumulé a été affecté au budget de l'an passé. Le surplus prend aussi en compte de celui de la SDEIC (centre d'appels). Faisant abstraction de ces deux montants, on peut dire, de façon plus juste, que le surplus avoisine **212 000 \$**. Ce chiffre est encore intéressant, mais s'explique avec des revenus supplémentaires non budgétés. Encore cette année, il y a 100 000 \$ provenant du gouvernement du Québec pour pallier à certains manques de revenus durant la pandémie et des redevances pour le parc éolien.

Avec cet excédant, on peut se permettre d'investir dans la communauté toujours en limitant notre endettement. Une gestion saine et rigoureuse nous permet de réaliser bien des projets sans alourdir le fardeau fiscal,

Les dépenses totales de 2 919 047 \$ incluent des frais pour des obligations obligatoires comme : Sûreté du Québec, quote-part MRC, gestion des matières résiduelles et recyclables, etc.

Le rapport financier 2021 démontre, encore une fois, que la Municipalité est toujours en bonne situation financière grâce à un souci constant de bonne gestion.

Rémunération des élus :

En ayant un règlement pour la rémunération des élus, le maire présente au rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses de chaque membre du conseil.

| | Rémunération de base | Allocation non imposable au provincial uniquement (allocation dépenses) | TOTAL |
|---------------|----------------------|---|------------------|
| Maire : | 16 632 \$ | 8 316 \$ | 24 948 \$ |
| Conseillers : | 5 544 \$ | 2 772 \$ | 8 316 \$ |

Ce rapport concerne l'année 2021, donc, ne tient pas compte de la rémunération ajustée en 2022.

Par le biais du journal le Carrousel, nous tentons de vous faire part des principaux dossiers que nous traitons au fil de l'année. Ce rapport nous permet de faire une synthèse des différents dossiers.

Voirie municipale

Outre le garage municipal, le département des travaux publics, a maintenant un nouveau camion de déneigement et un tracteur. Plusieurs outils de travail indispensables pour ce secteur d'activité. Des travaux de réfection et d'amélioration de la sécurité routière ont été réalisés sur divers tronçons de route.

Assainissement des eaux

Il s'agit d'un dossier qui perdure dans le temps mais nos données sont maintenant assez complètes et précises pour le Ministère des Affaires Municipales afin de poursuivre l'analyse de ce projet. Nous pouvons maintenant penser que des plans et devis pourront se réaliser à moyen terme.

Loisir et culture

En 2021, les loisirs et la culture ont dû être un peu au ralenti avec la COVID mais les installations sportives (patinoire – halte) ont été ouvertes pour assurer le maintien de certaines activités. Le salon des exposants a pu aussi tenir un événement dans cette période d'incertitude.

Le camp de jour a aussi été offert avec la mise en place des mesures sanitaires pour le déroulement efficace de celui-ci .

Les travaux se sont poursuivis pour l'amélioration et l'agrandissement des terrains sportifs (soccer). Il devrait se terminer en 2022.

Urbanisme

En 2021, trois propriétaires ont eu accès au programme d'aide à la rénovation « RénoRégion ». La Municipalité a reçu plusieurs demandes de permis de différents types dont 5 nouvelles constructions. Un total de 57 permis a été délivrés pour une évaluation potentielle estimée à plus de 8 millions \$.

Service incendie

Le projet de caserne-garage s'est réalisé en 2021 en période COVID. Les coûts de réalisation et l'échéancier du projet a pu être contrôlé dans ce contexte d'incertitude importants. Encore une belle réussite pour Caplan.

COVID

Encore une fois la COVID a obligé la Municipalité à revoir sa gestion quant aux réunions du conseil et aux différentes activités; ce qui n'a pas empêché le conseil municipal continuer les différents dossiers en cours.

Développement

Le projet du havre de pêches s'est poursuivi et la population a été en mesure de voir les avancements du projet en 2021. Ce site sera rétrocédé à la Municipalité à la fin des travaux. Ceux-ci devront se conclure en 2022. Entre temps, le Ministère Pêches et Océan Canada est toujours propriétaire du site.

Un grand merci aux élus – ancien conseil et le nouveau ainsi que les employés municipaux qui travaillent pour l'atteinte de ces beaux résultats. Vous êtes des personnes engagées qui ont à cœur le développement et le rayonnement de Caplan.

Déposé le 29 juin 2022.



Lise Castilloux, maire